

AVIS de l'Assemblée générale 2022 (AGA)

À tous les membres et partisans(es)

Vous êtes invité.e.s à l'assemblée générale de notre organisation

Date : 10 décembre 2022

Heure: 13 :00

Endroit: *AGA virtuelle par Zoom* (le lien vous sera communiqué avec les documents complémentaires)

Mises en candidature.

Les postes suivants feront l'objet d'une mise en candidature pour des mandats de 2 ans:

- Président
- Trésorier
- Administrateur 2
- Administrateur 4
- Administrateur 6

La lettre de mise en candidature doit être reçue au moins 10 jours francs avant l'assemblée générale (extrait des règlements généraux; article 7.03e)

Ordre du jour de l'AGA

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle
 - 1.1 Constatation du quorum
 - 1.2 Nomination du président d'assemblée
 - 1.3 Nomination d'un secrétaire d'assemblée
 - 1.4 Explication du déroulement et des procédures à suivre
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 décembre 2021
4. Rapports
 - 4.1 Rapport du président
 - 4.2 Rapport du porte-parole

4.3 Rapport du Trésorier

4.4 Commentaires du vérificateur

4.5 Rapport du secrétaire

5. Approbation des gestes du C.A. depuis la dernière assemblée générale

6. Élection des administrateurs

6.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

6.2 Nomination de deux scrutateurs

6.3 Élections

Le conseil d'administration du CAPM-Escargot au 30 septembre 2022

Président:	Michel Cadrin (fin de mandat 2022)
Vice-président:	Yves-Albert Desjardins (fin du mandat 2023)
Trésorier:	Jeannot Lefebvre (fin de mandat 2022)
Secrétaire :	Bernard Benoit (fin du mandat en 2023)
Administrateur 1:	poste vacant (fin de mandat en 2023)
Administrateur 2:	Noël-André Scano (fin du mandat 2022)
Administrateur 3:	Hugo Vaillancourt (fin du mandat 2023)
Administrateur 4:	poste vacant (fin du mandat 2022)
Administrateur 5:	René Vigneault (fin de mandat 2023)
Administrateur 6 :	Jean-Pierre Blais (fin du mandat 2022)

Postes mis en élection à l'AGA 2022:

Président:	2 ans
Trésorier :	2 ans
Administrateur 2 :	2 ans
Administrateur 4 :	2 ans
Administrateur 6:	2 ans

7. Présentation du nouveau Conseil d'administration (CA)

8. Varia

9. Prochaine AGA

10. Levée de l'assemblée

Période de discussion avec les membres et les partisans